

# GUIDE DU NOUVEL ARRIVANT

AVENS - MAS ST JEAN



## 1- LOCALISATION

### ADRESSE:

Route de Repenti, 83590 GONFARON  
<https://goo.gl/maps/b5DJAmv2habtedX19>

### NUMÉRO DE TELEPHONE:

04.98.05.19.00. La direction organise une astreinte joignable 24H/24 qui est là pour répondre à toutes les questions relatives à la sécurité des biens et des personnes

### PARKING:

Un parking gratuit est à votre disposition à l'intérieur du site, à gauche. Pour y accéder vous devez sonner à l'entrée du portail.



## 2- PRÉSENTATION & HORAIRES

### Présentation de l'équipe pluridisciplinaire :

**Direction :** directrice - directrice adjointe - cadre de direction - cadre de santé  
**Rééducation:** kinésithérapeute, ergothérapeute  
**Hôtelière :** cuisiniers, agent de service, maîtresse de maison  
**Soignante:** médecin, médecin-rééducateur, infirmière, AS et AMP/AES  
**Éducative et sociale:** éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistante sociale  
**Technique et administrative:** agent technique, secrétaires

### Public accueilli :

Le Village Saint Jean fait parti du pôle Accompagnement au Vieillissement. Ce pôle propose une pluralité de compétences au service de personnes en situation de handicap. Le village Saint Jean est composé d'une maison d'accueil spécialisée et d'un foyer occupationnel qui accueillent 80 résidents permanents. Notre public est en situation de handicap, ce qui signifie que son état nécessite un accompagnement permanent et des soins constants.

Horaires : 7j/7 et 24H/24

En journée:

Soins : 07h00-14h00 et 13h30-21h30

Éducatif : 09h30-16h30

Administratif: 09h00 -17h00

En nuit:

Soins: 21h00-07h00



## 3- SE REPÉRER ET PRENDRE SES MARQUES

### Plan du village Saint Jean :

Lors de votre arrivée, vous vous présentez à l'accueil de l'établissement qui est situé dans le foyer de vie. Sur la table vous trouverez le registre sur lequel vous devez vous enregistrer à votre arrivée et à votre départ. Vous devez ensuite vous changer et mettre votre tenue professionnelle dans les vestiaires situés au rez-de-chaussée à droite de l'accueil pour le foyer de vie, au bout du couloir technique à la MAS.

### La salle du personnel:

Durant la pause, vous pouvez rejoindre la salle du personnel et la terrasse attenante pour vous reposer. Des machines à boissons, des tables et des chaises sont à votre disposition. Vous y trouverez également des réfrigérateurs et des micro-ondes pour vous restaurer.

Les plan de la Mas Saint-Jean se trouve en page 2

### Comment va se passer la mission :

Si vous intervenez pour la première fois, un collaborateur titulaire est nommé tuteur pour vous accompagner. Il est noté en vert sur le planning de la MAS. Pour le foyer de vie, il s'agit de votre binôme d'étage.

Les plans de soins des résidents que vous allez prendre en charge sont saisis dans notre logiciel "dossier informatisé de l'usager" nommé IMAGO. Des codes vous seront remis pour consulter les plans de soin mais également pour tracer les soins réalisés.



## 4- PROCEDURES

### Équipement de protection individuelle (EPI):

Les EPI sont obligatoire au sein de la MAS ST Jean. Si vous n'avez pas de tenue, des blouses jetables sont à votre disposition au sein de l'établissement.

### Système de Sécurité Incendie - SSI:

Le SSI se trouve en page 2



## 5- NUMÉROS D'URGENCE



112: Numéro d'urgence européen  
18: Pompiers  
15: Samu



## 6- INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ

Vous devez prendre soin de votre santé et de votre sécurité, ainsi que de celles des autres personnes présentes à vos côtés.

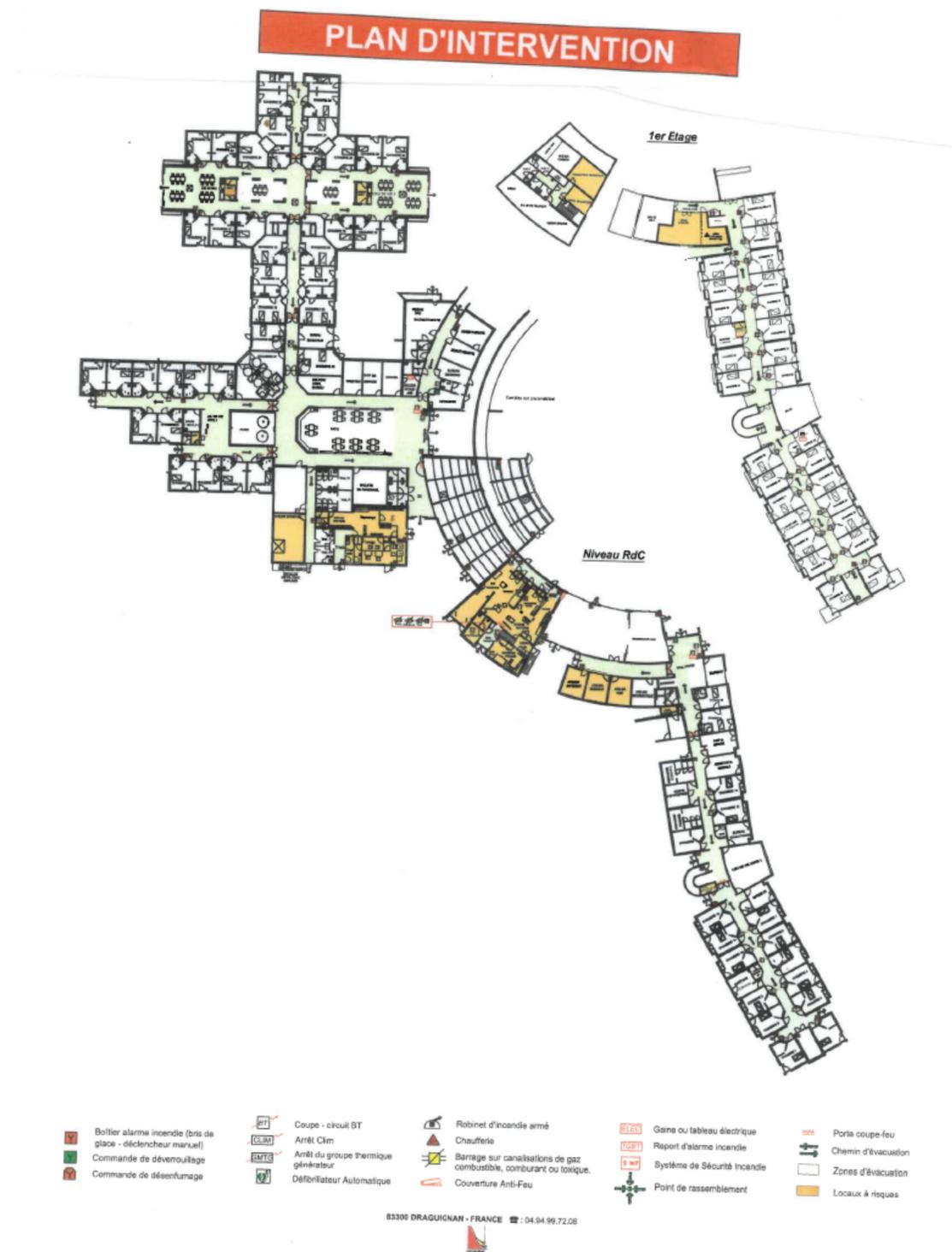
- La circulation dans les locaux est libre ; une vigilance est à porter sur les sols pouvant glisser après les opérations d'entretien des locaux. La circulation en dehors des locaux sera soumise au respect du code de la route ; la consommation d'alcool et de stupéfiants est interdite pour toute personne amenée à conduire les véhicules de l'association.
- Les conditions d'exécution de votre travail sont liées à vos qualifications et à votre métier au sein de l'établissement. N'hésitez pas à solliciter votre référent chargé de vous accueillir pour toute question sur les bons gestes à avoir, les instructions de travail existantes, le fonctionnement des matériels notamment. Lors de manipulation de personnes/matériels, restez vigilants sur les efforts réalisés et les postures prises.

# PLANS DU BÂTIMENT

## Plan MAS ST JEAN



## Plan SSI MAS ST JEAN



- La conduite à tenir en cas d'accident est présentée par affichage dans l'établissement, sur les plans d'évacuation et à proximité de la centrale incendie.
- En cas de départ de feu, vous pouvez utiliser l'extincteur disponible à proximité en suivant les consignes mentionnées dessus.
- En cas d'accident de personne, restez calme et contactez un titulaire ou votre référent d'accueil ; si nécessaire, suivez les consignes de l'établissement pour appeler directement les pompiers au 18.
- Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels de votre Établissement) est consultable à l'accueil de l'établissement. Il est également disponible en version numérisée sur le serveur commun à l'emplacement suivant : G:\0\_ESPACE DOCUMENTAIRE\DUERP.

Coordonnées du service de santé au Travail : Lot N°15 ZAC de Gueiranne, 83340 Le Cannet Des Maures. Tel: 04 94 50 09 15